

CONGRÈS NATIONAL 2025



CAHIER DE CONSULTATION



Été 2025

Table des matières

Mot du chef de la Coalition Avenir Québec	3
Mot de la présidente de la Commission politique.....	4
1. Protéger le climat social et lutter contre la criminalité	5
1.1. Assurer la paix sociale dans l'espace public	5
1.2. Combattre le crime organisé	5
1.3. Renforcer la sécurité dans nos prisons.....	6
2. Protéger les victimes de violence et les personnes vulnérables	7
2.1. En finir avec les sentences « bonbon » trop clémentes	7
2.2. Lutter plus que jamais contre les violences faites aux femmes	7
2.3. Garantir la sécurité de nos enfants	8
3. Protéger et diversifier l'économie du Québec	9
3.1. Investir et renforcer de nouveaux secteurs stratégiques pour notre économie	9
3.2. Couper dans la réglementation et dans la bureaucratie	10
3.3. Miser sur Hydro-Québec et sur notre énergie propre.....	10
Comment élaborer une proposition pour les instances du Parti.....	11
Exemples de propositions et amendements	12
Type de proposition	12
Type d'amendement	12
Comment rédiger une proposition	13
Notes	14

Mot du chef de la Coalition Avenir Québec

Chers membres de la Coalition Avenir Québec,

Nous traversons présentement une époque complexe, qui amène de nombreuses insécurités pour le Québec et les Québécois. Le retour du protectionnisme américain fait planer de nouvelles menaces sur notre économie, nos entreprises et notre niveau de vie. La criminalité a malheureusement augmenté dans les grandes villes du Québec, et trop de nos concitoyens ont l'impression que le droit protège les criminels plutôt que leurs victimes. On voit aussi de plus en plus de manifestations violentes et intimidantes dans l'espace public, qui mettent à mal notre cohésion nationale et nos valeurs de laïcité.

Dans ce contexte nouveau, les Québécois demandent plus que jamais la sécurité, une condition nécessaire à l'épanouissement et à la liberté de chacun. À travers les années, notre famille politique a su rester connectée sur les priorités et sur les besoins des Québécois, et traverser des crises à leurs côtés. Nous entamons maintenant une discussion au sein de notre parti pour trouver de nouvelles manières de bâtir ensemble un Québec plus sûr pour tous et toutes.

Comme chef de la Coalition Avenir Québec et comme premier ministre du Québec, j'ai hâte d'entendre vos préoccupations et vos solutions pour traverser les temps difficiles qui sont devant nous. J'ai confiance qu'ensemble, nous allons y arriver.

Bonne réflexion!



François Legault

Chef de la Coalition Avenir Québec

Mot de la présidente de la Commission politique

Chers membres de la Coalition Avenir Québec,

En tant que présidente de votre Commission politique, il me fait plaisir de m'adresser à vous en prévision de notre Conseil général des 27 et 28 septembre 2025 à Gatineau. Comme par les années précédentes, nous souhaitons entendre vos idées pour bâtir le cahier des propositions dont nous discuterons ensemble lors de ce rendez-vous important pour notre famille politique.

Le Québec et le monde entier traversent présentement une période de grands bouleversements et d'insécurité. L'inflation, les catastrophes naturelles, la montée de l'insécurité et le protectionnisme comptent parmi les menaces auxquelles font face les Québécois aujourd'hui. Nos concitoyens attendent de notre gouvernement qu'il les protège, et nous allons répondre à l'appel. Je vous invite à être audacieux et à réfléchir sans tabous pour penser un Québec plus sécuritaire. C'est une question fondamentale qui nous touche tous.

C'est pourquoi nous vous soumettons aujourd'hui un cahier de consultation qui expose trois aspects de la sécurité que nous souhaitons aborder ensemble en septembre prochain. Il servira de base pour amorcer notre réflexion. Vous avez jusqu'au **11 juillet** pour soumettre vos idées de propositions pour notre prochain Conseil général. Je sais que la grande famille de la CAQ regorge d'idées pour faire progresser notre nation, et je suis persuadée que cet exercice sera passionnant.

J'ai hâte de vous lire et d'échanger avec vous !



Vicky Michaud

Présidente de la Commission politique de la Coalition Avenir Québec

1. Protéger le climat social et lutter contre la criminalité

Comme Québécois, nous avons la chance de vivre dans une société paisible et sécuritaire. Le [taux de criminalité du Québec](#) est moins élevé que la moyenne canadienne, mais enregistre cependant une montée dernièrement. Nous jouissons également d'un climat social nettement plus apaisé et moins polarisé que chez nos voisins américains, que nous devons préserver. Tous les Québécois gagnent à vivre dans une société sécuritaire, et c'est pourquoi il faut prendre de front la criminalité et l'insécurité en soutenant sans équivoque nos forces policières.

1.1. Assurer la paix sociale dans l'espace public

Depuis maintenant plus d'un an, Montréal est aux prises avec une recrudescence des manifestations violentes, durant lesquelles des groupes occupent l'espace public au détriment de la sécurité des citoyens. Parfois, les manifestants ont le [visage masqué](#) lorsqu'ils causent des bris matériels dans des commerces et des lieux publics, ce qui complique considérablement la tâche des policiers.

Entre avril et juillet 2024, des militants pro-Palestine ont pris en otage le campus de l'Université McGill et saccagé le terrain de l'université. Malgré une injonction, qui a été rejetée par la Cour supérieure, le campement est resté en place pendant des mois, créant un [climat hostile](#), particulièrement pour les étudiants et citoyens de confession juive. Un phénomène inquiétant de « [prières de rues](#) » arrive de plus en plus souvent, bloquant parfois la circulation et imposant une présence intimidante dans l'espace public. Cette occupation des lieux publics et cette dégradation du climat social ne sont pas acceptables. Malheureusement, les policiers n'ont pas toujours l'impression d'être appuyés et d'avoir les outils nécessaires pour intervenir efficacement lors de ces perturbations.

Que devrait-on faire pour rendre l'espace public plus sécuritaire, préserver la paix sociale et donner les moyens aux policiers d'effectuer leur travail?

1.2. Combattre le crime organisé

Dans les dernières années, le crime organisé au Québec se fait plus violent que par le passé, notamment dans le cadre d'une « [guerre des stupéfiants](#) » qui a eu des ramifications dans de nombreuses régions du Québec. Ce phénomène ne se cantonne pas à une seule région, et a engendré une certaine prolifération des armes à feu, qui doit être endiguée.

Malheureusement, les gangs criminalisés recrutent des gens souvent très jeunes pour accomplir leurs méfaits. Pensons au cas d'un [adolescent de 14 ans](#) retrouvé sans vie près du repaire d'un club-école des Hells Angels l'an dernier. Il est tout à fait inacceptable que des gangs enrôlent des mineurs pour faire leur « sale boulot », et ainsi mettre de jeunes vies à risque. La Sûreté du Québec et ses partenaires municipaux effectuent un travail remarquable freiner la [lutte entre les organisations criminelles](#), et nous devons les soutenir dans cet effort essentiel à la sécurité de tous les Québécois.

Que faire pour aider les forces policières à combattre plus efficacement le crime organisé, et ultimement éloigner les jeunes des organisations criminelles?

1.3. Renforcer la sécurité dans nos prisons

Être en prison, c'est payer sa dette à la société. Afin que nos établissements de détention remplissent leur mission, il est important que ceux-ci soient hautement sécuritaires. Cependant, de nouveaux enjeux compliquent cette réalité, notamment l'arrivée de [drones](#) qui permettent aux détenus de se faire livrer des appareils électroniques, de la drogue ou des armes en prison. Les conflits entre groupes criminalisés ont des conséquences dans les prisons, alors que les [agressions](#) entre détenus et envers les agents correctionnels ont augmenté.

Le gouvernement de la Coalition Avenir Québec a [annoncé des investissements](#) pour rendre les prisons plus sécuritaires, notamment pour contrer la livraison par drones via des systèmes de détection de drones. Il reste cependant du travail à faire pour maintenir l'ordre dans les établissements de détention, renforcer la sécurité de tous les Québécois, et s'assurer que les détenus ne puissent pas continuer leurs activités criminelles à l'intérieur des murs.

Comment devrait-on s'y prendre pour rendre les établissements de détention plus sécuritaires?

.....

.....

.....

.....

2. Protéger les victimes de violence et les personnes vulnérables

Assurer la sécurité des Québécois implique de venir en aide aux victimes de violence et aux personnes vulnérables, trop souvent laissées à elles-mêmes. En voulant défendre les droits des criminels avant tout, le laxisme judiciaire laisse en plan ceux qui ont subi leurs méfaits, alors que ce sont d'abord les victimes que la justice a pour mission de protéger. Nous devons dès maintenant renforcer notre appareil judiciaire pour que les Québécois n'aient pas à craindre pour leur sécurité.

2.1. En finir avec les sentences « bonbon » trop clémentes

Depuis plusieurs années, le gouvernement fédéral s'est engagé dans la voie du laxisme judiciaire, en ramollissant les conséquences pour les criminels qui commettent des crimes violents. Par exemple, le [projet de loi C-5](#) prévoit des peines dans la collectivité pour des personnes coupables de crimes sexuels. Ce ramollissement de la loi entre en contradiction flagrante avec les appels faits aux victimes de dénoncer leurs agresseurs pour qu'ils soient punis.

Le gouvernement fédéral a également supprimé les peines planchers pour les crimes liés à la drogue, et s'ajoute à un jugement de la Cour suprême qui supprime les peines planchers pour détournement d'enfant. Le gouvernement de la Coalition Avenir Québec s'est récemment [joint à celui de l'Alberta](#) pour exiger un durcissement des peines, afin que ceux qui commettent des crimes graves reçoivent des peines graves.

Que faire pour arrêter le laxisme judiciaire et protéger la collectivité des crimes violents?

2.2. Lutter plus que jamais contre les violences faites aux femmes

Les femmes vivent des réalités propres lorsqu'il est question de violence, notamment par rapport aux violences en contexte conjugal et aux violences sexuelles. Dans les dernières années, une prise de conscience importante a eu lieu en lien avec ces réalités, et nous avons le devoir comme nation de faire encore mieux pour garantir la sécurité de toutes les Québécoises.

Depuis 2018, le gouvernement de la Coalition Avenir Québec a accompli des réformes importantes pour protéger les Québécoises, entre autres en introduisant les [bracelets antirapprochement](#) pour maintenir une distance entre les victimes et leurs agresseurs, ainsi que les [tribunaux spécialisés en matière de violence sexuelle et conjugale](#). Il reste cependant du travail à faire pour la sécurité des femmes du Québec, alors que des problématiques comme le [harcelement de rue](#) ou lors de déplacements en [transport en commun](#) les touchent particulièrement.

Comment faire mieux pour lutter contre les violences faites aux femmes et rendre le Québec plus sécuritaire pour les Québécoises?

2.3. Garantir la sécurité de nos enfants

Nos enfants sont ce que nous avons de plus précieux, et leur sécurité doit être une priorité absolue, particulièrement dans des lieux comme les garderies ou les écoles, mais aussi dans leur entourage. L'enjeu de la [Maison Benoit Labre](#), un centre d'injection supervisée de Montréal situé à proximité d'un parc et d'une école primaire, a soulevé les difficultés de cohabitation lorsque ces ressources d'aide sont situées trop près des endroits où l'on retrouve des enfants.

La présence répétée d'un [délinquant sexuel récidiviste](#) sous la responsabilité de l'Institut Pinel à proximité d'un CPE a également suscité l'inquiétude l'an dernier. Ces deux situations illustrent qu'il y a encore du travail à faire pour éviter d'exposer nos enfants à des situations dangereuses. C'est une responsabilité qu'il nous faut prendre avec le plus grand sérieux, pour l'ensemble des familles du Québec.

Que faire pour mieux assurer la sécurité des enfants?

.....

.....

.....

.....

3. Protéger et diversifier l'économie du Québec

Depuis le retour de Donald Trump à la Maison-Blanche, l'économie mondiale subit de graves bouleversements, tout comme celle du Canada et du Québec. Alors que les États-Unis représentent 70 % de nos exportations, l'imprévisibilité de cet allié jadis fiable force le Québec à revoir ses façons de faire et à diversifier son économie pour se protéger des conséquences négatives d'une trop grande dépendance américaine. Pour protéger notre prospérité et ressortir plus forts de cette crise, nous devons maintenant miser sur l'innovation et sur nos atouts stratégiques.

3.1. Investir et renforcer de nouveaux secteurs stratégiques pour notre économie

Les changements profonds initiés dans l'économie mondiale par le protectionnisme américain engendrent de nombreux défis pour les nations occidentales, mais également des opportunités commerciales, car de plus en plus d'États cherchent à amoindrir leur dépendance aux États-Unis. Par exemple, l'Union européenne a récemment dévoilé un plan de [800 milliards d'euros](#), soit près de 1 200 milliards de dollars canadiens, pour réinvestir dans l'industrie de la défense. Le Canada s'est également engagé à réinvestir de façon significative en défense. Les entreprises québécoises, qui comptent parmi les meilleures au monde dans des secteurs comme l'aéronautique ou l'intelligence artificielle, peuvent contribuer à cet effort de réarmement.

Le Québec a aussi la chance de compter sur la plus grande réserve de [minéraux critiques et stratégiques](#) au Canada, comme le cuivre, le fer, le graphite, le niobium, le zinc, le cobalt, le nickel, le titane et le lithium. Ces ressources sont indispensables dans des secteurs de pointe comme les hautes technologies et la transition énergétique, et la demande ne fera qu'augmenter dans les prochaines années. Alors que l'économie mondiale évolue à grande vitesse, c'est le moment pour le Québec de tirer son épingle du jeu en investissant des domaines d'avenir.

Dans quels secteurs stratégiques l'économie québécoise devrait-elle investir dans les prochaines années, et comment y parvenir?

.....

.....

.....

.....

3.2. Couper dans la réglementation et dans la bureaucratie

Le Québec est l'État qui partage le plus sa richesse en Amérique du Nord, avec un filet social envié par plusieurs et son gouvernement est particulièrement soucieux du bien commun. Cependant, il n'est pas rare qu'un trop-plein de réglementation et d'intervention bureaucratique nuise à la performance économique en imposant un lourd fardeau aux entreprises, [particulièrement les PME](#). Pour dynamiser notre économie, il est devenu incontournable de s'attaquer à ces irritants et de faire en sorte qu'il soit plus facile que jamais de faire des affaires chez nous. Le protectionnisme américain nous fait également réaliser le poids des [barrières au commerce interprovincial](#) au Canada, et l'avantage que nous aurions à en abattre le plus possible pour profiter pleinement d'un marché de 41 millions d'habitants.

Depuis son arrivée au pouvoir, le gouvernement de la Coalition Avenir Québec mène un effort continu d'allègement réglementaire, et a adopté [trois projets de loi](#) pour en finir avec des règles archaïques qui nuisent aux entrepreneurs et à la création de richesse. Il reste néanmoins beaucoup de travail à faire, car chaque année, les réglementations imposées par les différents paliers de gouvernements imposent [des coûts importants](#) à nos entreprises et réduisent leur productivité.

Comment s'y prendre pour couper fortement dans la bureaucratie et la paperasse qui nuisent à la productivité de notre économie?

3.3. Miser sur Hydro-Québec et sur notre énergie propre

Pour se distinguer dans l'économie de demain, le Québec dispose d'un atout dont tout le monde rêve : une expertise unique au monde en matière d'hydroélectricité et plus généralement de production d'électricité verte, ainsi que de ressources naturelles abondantes. Sous le gouvernement de la Coalition Avenir Québec, Hydro-Québec a lancé [le plan le plus ambitieux de son histoire](#) pour électrifier notre économie et rendre notre nation plus prospère. Dans l'objectif de doubler la capacité énergétique au Québec d'ici 2050, des investissements de plus de 150 G\$ permettront d'augmenter la robustesse du réseau de transport et de distribution, d'améliorer notre efficacité énergétique, d'investir dans l'énergie éolienne et solaire, ainsi que de construire de nouveaux barrages hydroélectriques. [L'entente historique](#) négociée par le premier ministre Legault avec Terre-Neuve-et-Labrador est une pièce maîtresse qui s'ajoute sur le plan d'Hydro-Québec et qui permettra à plusieurs générations de Québécois et d'entreprises de chez nous de disposer d'énergie propre, abondante et bon marché.

La réalisation de ces grands chantiers aura des retombées positives sur l'économie québécoise pendant des générations. Premièrement, énormément d'emplois seront créés pour concrétiser l'expansion de notre réseau hydroélectrique. Deuxièmement, l'énergie supplémentaire qui sera générée permettra à plus d'entreprises d'avoir accès à une électricité propre qui, même à son juste prix, demeure la moins chère en Amérique du Nord. Nous avons donc tout à gagner à miser sur notre électricité verte pour devenir plus riches, pour les prochaines générations.

Que faire pour développer l'hydroélectricité québécoise et s'enrichir grâce à notre énergie propre?

Comment élaborer une proposition pour les instances du Parti

Vous vous demandez comment préparer une proposition ou comment en discuter avec votre CAL?

Voici un petit guide afin de vous aider dans votre démarche. Vous n'êtes pas obligé de suivre chacune des étapes. Toutes ces informations ne se retrouveront pas nécessairement dans votre proposition, mais elles pourront vous aider à la justifier.

La problématique :

- a. Quel est exactement le problème à laquelle votre proposition tente de répondre.
- b. Pouvez-vous documenter le problème?
Quelles données ou informations (statistiques, etc.) avez-vous sur ce sujet?
Qui aborde ce problème?
Y a-t-il un consensus sur la présence de ce problème?

La proposition :

- a. Quelle est votre proposition pour le problème ciblé? Vous devrez soumettre une proposition qui ressemblera à cet exemple fictif : « La Coalition Avenir Québec propose de mettre sur pied un fonds afin d'aider à préserver les lacs des régions. »
- b. Avez-vous des exemples ou des études prouvant que votre proposition est la « meilleure solution au problème soulevé »?
- c. Pouvez-vous analyser si votre proposition peut être mise en oeuvre?

Des appuis ou de la résistance potentiels :

- a. Connaissez-vous des groupes de pression et/ou des franges de la population qui appuieraient votre proposition?
- b. Connaissez-vous des groupes de pression et/ou des franges de la population qui s'opposeraient à votre proposition?

Exemples de propositions et amendements

- Type de proposition

Illustre un moyen :

La Coalition Avenir Québec propose de mettre sur pied des coopératives régionales dans le style We Work (moderne et spacieux) afin de favoriser, entre autres, les échanges entre nouveaux entrepreneurs, développer les réseaux de contact et faciliter, entre autres, le financement et le démarrage de leur entreprise.

Trop technique et mauvaise formulation :

Que le gouvernement de la CAQ incite Hydro-Québec à optimiser son réseau de distribution afin de permettre aux entreprises des régions d'avoir accès à de l'électricité triphasée (550V) ainsi que de revoir les coûts des nouvelles entrées électriques (transformateur).

Formulation obligatoire à suivre :

La Coalition Avenir Québec propose de mettre de l'avant des mesures facilitants la relève d'entreprise agricole.

La Coalition Avenir Québec propose d'améliorer l'accès et les ressources pour la formation en ligne, surtout dans les régions.

- Type d'amendement

Exemple d'un bon amendement :

Proposition initiale :

La Coalition Avenir Québec propose de **moduler** les politiques publiques et les actions de l'État en fonction des spécificités et des besoins de chaque région.

Amendement :

Il doit être directement lié à la proposition initiale et viser à l'améliorer ou à la clarifier, sans en changer la nature fondamentale.

La Coalition Avenir Québec propose **d'adapter** les politiques publiques et les actions de l'État en fonction des spécificités et des besoins de chaque région.

Exemple d'un amendement non recevable : il change la nature de la proposition initiale

La Coalition Avenir Québec propose de **centraliser** les politiques publiques et les actions de l'État, en appliquant **des mesures uniformes sans tenir compte** des spécificités et des besoins de chaque région.

Soumettez vos idées à la Commission politique dès maintenant en cliquant ici :

<https://coalitionavenirquebec.org/fr/vos-idees/>

*Un bon amendement est une modification proposée à un texte législatif qui vise à l'améliorer sans en changer la nature fondamentale. Il doit être clair, précis, pertinent, conforme aux règles de procédure, et accompagné d'une justification solide. L'objectif est d'apporter une valeur ajoutée au texte initial.

- Comment rédiger une proposition :

1. La problématique : Manque flagrant de bornes de recharge électrique à travers le Québec.

2. Documentation :

<https://vehiculeselectriques.gouv.qc.ca/decouvrir/recharge/recharge-publique.asp>

<https://www.journaldemontreal.com/2019/08/27/vehicules-electriques-et-hybrides-lutilisationdes-bornes-de-recharge-publiques-explose>

<http://www2.publicationsduquebec.gouv.qc.ca/dynamicSearch/telechargephp?type=5&file=2018C25F.PDF>

<https://www.aveq.ca/commerce.html>

3. Rédaction de la proposition tout en suivant la formulation obligatoire:

La Coalition Avenir Québec propose de moduler les politiques publiques et les actions de l'État en fonction des spécificités et des besoins de chaque région.

4. Est-ce la bonne solution :

« L'entreprise moyenne est plus susceptible de capitaliser sur les avantages d'une borne de recharge si elle peut intégrer une station dans ses initiatives écologiques. Un chargeur peut servir comme une des nombreuses stratégies durables pour les bâtiments commerciaux, aux côtés de l'éclairage naturel, le vitrage solaire, les énergies renouvelables, les DEL ou les toits verts.

En plus d'un bâtiment respectueux de l'environnement, une station de recharge envoie le message que vous souhaitez étendre les pratiques écologiques au trajet de vos employés. Ces chargeurs côtoient d'autres initiatives de transport alternatif, comme des passes de transport en commun, des supports à vélo, le covoiturage et les places de stationnement réservées pour les hybrides et le covoiturage. » - AVEQ

5. Elle est déjà en oeuvre, mais on peut faire avancer les choses. « Le gouvernement québécois fait le pari qu'en investissant dans le déploiement de bornes de recharge rapide, il atteindra son objectif d'avoir 100 000 véhicules électriques immatriculés au Québec d'ici à deux ans. Il y a actuellement quelque 30 000 voitures électriques sur les routes du Québec. » - *La Presse*

6. Des appuis ou de la résistance? Pas ou peu de résistance, les autres partis sont pour l'augmentation de bornes électriques. Hydro-Québec financera le déploiement des bornes.

CAQ